

Annuaire suisse
de politique
de développement

Annuaire suisse de politique de développement

21 | 2002

Agriculture suisse et mondialisation

Introduction

Claude Auroi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aspd/918>

ISSN : 1663-9669

Éditeur

Institut de hautes études internationales et du développement

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2002

Pagination : 3-4

ISSN : 1660-5934

Référence électronique

Claude Auroi, « Introduction », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 21 | 2002, mis en ligne le 06 septembre 2012, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/918>

INTRODUCTION

CLAUDE AUROI*

L'AGRICULTURE est un des dossiers importants des négociations en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Les positions divergent sensiblement selon les acteurs et les groupes de pays impliqués : Union européenne, Etats-Unis, Groupe de Cairns, pays les moins avancés, pays en voie de développement. Les enjeux concernent l'accès au marché, la baisse des soutiens internes, la diminution des subventions aux exportations, les domaines d'exception autorisés. Non seulement ils mettent en relief les positions divergentes adoptées par les acteurs, mais ils révèlent aussi une lutte pour s'approprier de plus grandes parts de marché, dans un environnement « libéralisé ».

Les Accords de Marrakech ayant déjà fixé les règles de base, les discussions portent dès lors sur le rythme et la profondeur de la déréglementation, et non sur ses *a priori*. Dans ce contexte, la position de la Suisse doit être précisée. Quel jeu joue-t-elle et quel jeu veut-elle jouer à l'avenir ? Jusqu'où peut-elle aller trop loin dans la voie du libéralisme sans mettre en cause les acquis sociaux internes au sens large dans le secteur agricole ?

Ce dossier aborde les thèmes qui ont une grande importance pour la Suisse sur le plan interne, tout en essayant de distinguer la position qu'il faut défendre par rapport aux pays en développement. Ceux-ci, on le sait, dépendent souvent de manière prépondérante de leurs exportations d'un ou de quelques produits ; ils réclament un meilleur accès aux marchés européen et suisse. Faut-il, dans l'optique de l'aide au développement, ouvrir nos frontières à des produits qui font effectivement concurrence à nos agriculteurs ?

Nous avons voulu donner ici la parole à des auteurs venant d'horizons différents, bien que liés d'une manière ou d'une autre à la problématique agricole. Cet ensemble de contributions permettra au lecteur, nous l'espérons, de se faire une idée assez complète sur le triangle « Suisse – agriculture – tiers-monde » actuel.

Christian Häberli, de l'Office fédéral de l'agriculture, dresse un tableau très approfondi des négociations agricoles en cours, et fait le point après la Conférence ministérielle de Doha. Il représente en quelque sorte la position « officielle » du gouvernement, sans pourtant en être le porte-parole.

Gérard Vuffray, du syndicat Uniterre, montre les risques à venir pour la paysannerie suisse, et particulièrement les problèmes posés par l'ouverture du marché aux PMA.

Anna Crole-Rees examine les stratégies alternatives – notamment d'organisations non gouvernementales – envisageables pour augmenter les capacités d'exportation internes des pays en développement, avec un certain nombre d'exemples africains.

* Professeur à l'IUED, Genève.

Dans le domaine du soutien à la production dans le Sud, Christina Grieder et Barbara Becker mettent l'accent sur la recherche agronomique internationale et les efforts déployés par la DDC ainsi que par les universités et écoles polytechniques, parfois en accord avec l'industrie privée.

Le rôle de cette industrie agroalimentaire et agrochimique est analysé d'un point de vue critique par Hope Shand, qui montre les dangers qu'elle comporte pour les petites paysanneries.

L'agriculture, lorsqu'elle ne peut plus accomplir son devoir nourricier, est souvent relayée par l'aide alimentaire, action palliative indispensable mais qui a aussi des effets pervers, comme l'expose François Piguet.

Le modèle de développement agricole actuellement opérant, basé sur l'exportation, est récent. Il faut rappeler qu'un autre système, basé sur la protection, existait avant 1980. On peut dès lors se poser la question de la constitution d'un nouveau modèle qui, sans faire totalement marche arrière, reprendrait certaines règles d'un développement autocentré, « vers l'intérieur ». Il s'agira d'en définir les principes ; tel est l'objet du dernier article de ce dossier.